

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON Limousin, les Mairies de Limoges, Boussac Bourg, Ayen, Bellac, Saint-Junien, Saint-Priest-sous-Aixe, La Souterraine, l'EPLFPA de Brive-Voutezac, l'IFCE Haras National de Pampadour.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>, sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

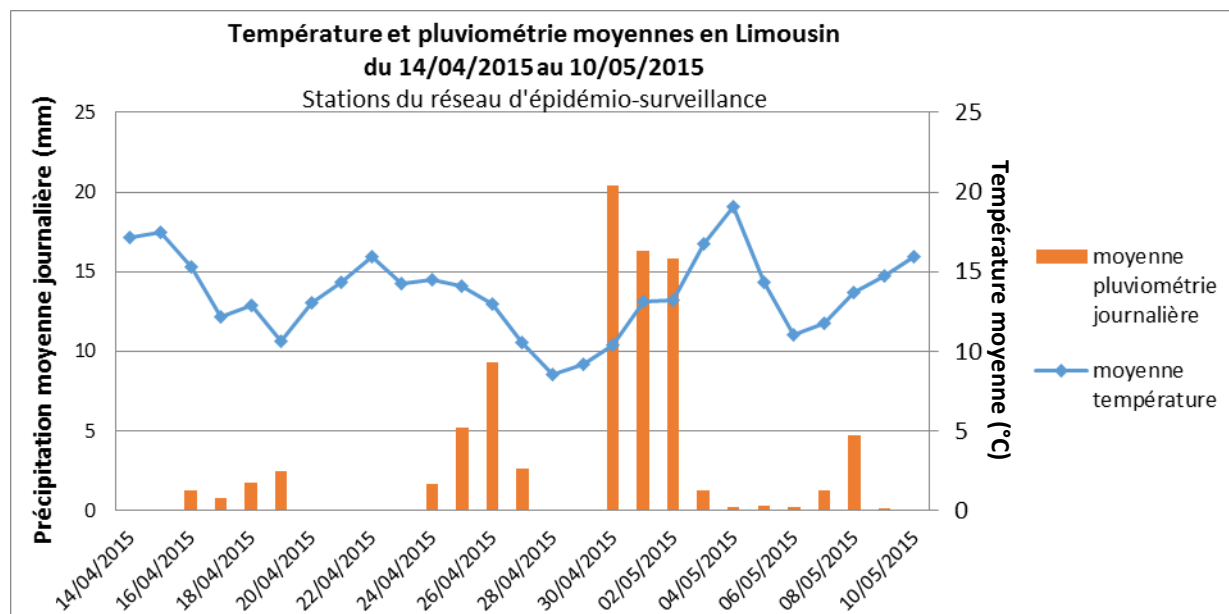
Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



Sommaire

METEO	P.1
FEUILLUS-CONIFERES	P.2
TIGRE DU PLATANE	P.2
MINEUSE DU MARRONNIER	P.3
PUCERON DU TILLEUL	P.3
HIBERNIE DEFEUILLANTE	P.4
BLACK ROT DU MARRONNIER	P.5
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE.	P.6
PUCERONS	P.6
PYRALE DU BUIS	P.7
CRIBLURES SUR LAURIER	P.7
FOCUS PARASITE EMERGENT : XYLELLA FASTIDIOSA	P.8
CE QU'IL FAUT RETENIR	P.9

Météo



Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référent filière et rédacteur du bulletin :

Sophie ANRIGO
FREDON Limousin
13 rue Auguste Comte - CS 92092
87070 LIMOGES
05 55 04 64 54
sophie.anrigo@fredon-limousin.fr

La période du 14 avril au 10 mai 2015 a été marquée par un nombre important d'épisodes pluvieux d'intensités moyennes, excepté du 30 avril au 2 mai où les pluies ont été plus fortes.

A la même période l'an dernier, les températures moyennes maximales atteignaient 16°C, alors que cette année nous atteignons les 20°C de températures moyennes maximales journalières.

Le printemps 2015, particulièrement chaud et marqué par l'alternance de périodes pluvieuses et de temps sec a permis un démarrage de la végétation précoce et rapide. Ces conditions ont également profité à certains ravageurs : pyrale du buis, pucerons, etc ...

Feuillus - Conifères

Ravageurs

Tigre du Platane (*Corythucha ciliata*)

Végétal touché : Platane

Nuisibilité : +



Éléments de biologie : Cf. le BSV ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Seuil de nuisibilité : 40 % de la surface foliaire dépigmentée

Observations du réseau

Quelques tigres du platane (*photo ci-contre*) ont été observés sous les jeunes feuilles de platanes à Tulle (19), Bellac (87), Pompadour (19) et Saint-Junien (87).

Comme en 2014, les populations de tigres du platane observées sous les feuilles au printemps sont faibles.

Lorsque les hivers sont doux, comme ce fut le cas ces deux dernières années, le développement des tigres peut être accéléré. Ces conditions climatiques sont aussi favorables au développement de mycoses d'insectes ou entomopathogènes (par exemple *Beauveria bassiana* ou *Verticillium lecanii*) qui détruisent naturellement les tigres adultes sous les rhytidomes, jusqu'à 50 % environ des populations.

Evaluation du risque - tigre du platane

Les tigres peuvent causer des dégâts en piquant et dépigmentant les feuilles. Les tigres sont aussi vecteurs de maladies telles que le chancre coloré du platane et l'antracnose. A ce jour, sur les sites suivis le seuil de nuisibilité n'est pas atteint, le risque est faible.

Mesures prophylactiques - tigre du platane

Eviter les élagages drastiques. De plus, une réflexion sur le choix des essences d'arbres implantées dans les villes doit être portée, surtout pour les arbres d'alignement. Il est conseillé de choisir des variétés plus robustes et résistantes à certains ravageurs et de diversifier les essences.

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

mines de mineuses du marronnier



Observations du réseau : Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, un piégeage par phéromones avec comptages hebdomadaires a été mis en place à partir du 8 avril sur trois communes du Limousin : Pompadour (19), Saint-Junien (87) et Boussac-Bourg (23). Des mineuses ont été piégées dès la semaine du 15 avril et un pic de population est déjà visible à Pompadour et Limoges. Il s'agit là de la première génération de mineuses. A Boussac-Bourg et Saint-Junien, peu de papillons ont pour l'instant été piégés. Un suivi graphique des mineuses piégées sera présenté dans le prochain bulletin.

Evaluation du risque - mineuse du marronnier

Les conditions météorologiques printanières ont été favorables au cycle de développement de la mineuse du marronnier. Si ces conditions perdurent le cycle de développement de la mineuse risque de s'accélérer. Les marronniers sont donc à surveiller.

Mesures prophylactiques - mineuse du marronnier

Le piégeage mis en place par le réseau d'observation est un moyen de régulation des populations de mineuses. Il consiste à attirer les mâles grâce à la phéromone femelle posée dans le piège. Le mâle se fait piéger croyant avoir trouvé une femelle. Ce système permet de réguler et diminuer les populations de mineuses dans nos marronniers.

Les nymphes de mineuses passant l'hiver sur les feuilles mortes tombées au sol, il est aussi recommandé de ramasser et d'éliminer les feuilles mortes.

Puceron du tilleul (*Eucallipterus tiliae*)

Végétal touché : Tilleul

Nuisibilité : ++



Éléments de biologie : Le puceron du tilleul est présent dans toute l'Europe. Les adultes sont ailés. Ils mesurent de 1,8 à 3 mm de long, sont jaunes-verdâtres et décorés de plusieurs rangées de plaques noirâtres. Les ailes sont bordées de taches. Les œufs sont pondus sur le tilleul à l'automne. Ils éclosent au printemps suivant. Les larves sont plus petites mais ressemblent aux adultes. Elles sont aptères (sans aile).

Des colonies d'ailés se développent ensuite sur les nouvelles pousses et sur les feuilles en croissance. Les infestations ont lieu tout au long du printemps et au début de l'été. La reproduction se ralentit au milieu de l'été, mais reprend au début de l'automne.

Les pucerons piquent les feuilles afin de se nourrir, provoquant leur jaunissement puis leur chute prématurée.

Ces pucerons produisent de grandes quantités de miellat. Celui-ci est gênant car salissant et souvent accompagné de fumagine. En trop grande abondance, la fumagine réduit la photosynthèse et peut provoquer une asphyxie des feuilles du végétal attaqué. Néanmoins, dans la majorité des cas, elle n'est pas préjudiciable.

Seuil de nuisibilité : 50 % de la surface foliaire infestée.

Observations du réseau

Des pucerons du tilleul ont été détectés à Saint-Junien (87) avec une intensité faible ainsi qu'à Bellac (87) avec une intensité élevée. Néanmoins, le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des deux sites.

Evaluation du risque – puceron du tilleul

Les conditions météorologiques du mois de mars ont été favorables au puceron du tilleul (températures élevées). La phase d'infestation a ainsi été plus précoce que les années précédentes. Il faut donc être vigilant à l'évolution de ce ravageur, bien que le risque de défoliation soit pour l'instant faible.

Mesures prophylactiques – puceron du tilleul

Favoriser la présence d'auxiliaires (coccinelles, chrysopes, syrphes, ...). Certaines plantes, comme l'angélique, la tanaïs ou encore la capucine et la bourrache, attirent ces insectes prédateurs des pucerons.

Hibernie défeuillante (*Erannis defoliaria*)

Végétal touché : Chêne, Orme, Cerisiers, Tilleuls

Nuisibilité : ++



Éléments de biologie : Papillon appartenant à la famille des géométridés. La femelle, aptère et plus grande que le mâle possède un corps blanchâtre maculé de noir. Sa tête porte des antennes filiformes marquées de noir. L'envergure du mâle peut atteindre 40 à 45 mm. La couleur des ailes va du crème au brun pâle voire au brun noir parfois, avec des bandes transversales irrégulières plus sombres. Les antennes du mâle sont bipectinées.

La chenille (*photo ci-contre*) mesure de 30 à 32 mm, est roussâtre à brun-jaunâtre, marquée d'une ligne longitudinale noire. Les chenilles sont du genre arpeuteuses.

L'imago fait généralement son apparition en octobre et vole jusqu'en janvier. Après fécondation, la femelle pond ses œufs vers l'extrémité des plantes hôtes. Les imagos mourront aux premiers grands froids. L'éclosion a lieu au début du printemps (mars-avril). Les jeunes chenilles s'attaquent alors aux bourgeons puis se nourrissent de feuilles et sont actives jusqu'en mai / juin. Ensuite, elles se laissent choir au sol, suspendues par un fil, pour se chrysalider. L'émergence aura lieu en octobre.

Observations du réseau : Un cas a été observé sur le bassin de Brive (19) avec une intensité élevée. Les peuplements de chênes sont particulièrement touchés (frondaison entière), ainsi que d'autres essences (ormes, cerisiers, tilleuls...). La défeuillaison est particulièrement importante sur chêne.

Evaluation du risque – hibernie défeuillante

Si l'éclosion des œufs coïncide avec l'apparition des premiers bourgeons il y aura peu de mortalité chez les chenilles qui peuvent infliger de gros dégâts aux arbres (défoliations importantes). L'énergie que les arbres utiliseront à refaire des feuilles sera préjudiciable à la production de fruits et à leur croissance.

Il faut être donc être vigilant car nous ne sommes qu'au tout début de l'éclosion.

Cependant, ces chenilles ne représentent pas un risque pour l'homme.

Mesures prophylactiques - hibernie défeuillante

On peut empêcher la migration des chenilles vers les parties aériennes en installant un anneau épais de glu de 10 cm de large sur le tronc. Il est également possible de favoriser la présence de prédateurs des chenilles tel que chauves-souris, oiseaux, mouches tachinaires, hyménoptères parasitoïdes, cantharides, chrysopes, hémérobes, punaises prédatrices, etc... De plus, les mycoses d'insectes ou entomopathogènes (ex : *Beauveria bassiana*) tuent de nombreuses chenilles à une humidité supérieure à 75 % et des températures comprises entre 18 et 28°C

De nombreuses autres chenilles défoliatrices ont été observées en Corrèze. Comme pour l'hibernie défeuillante, un risque est à prévoir pour les végétaux attaqués. Cette pullulation est la conséquence de l'hiver doux que nous avons eu.

Maladies

Black Rot du Marronnier (*Guignardia aesculi*)

Végétal touché : Marronnier

Nuisibilité : ++

Eléments de biologie : Champignon ascomycète qui passe l'hiver dans les feuilles tombées au sol. En avril, les fructifications hivernales libèrent des spores qui vont contaminer les feuilles les plus proches du sol. Les symptômes se traduisent au début par des taches claires de petite taille, parfois translucides et peu visibles sur les folioles. Ensuite, les taches prennent une couleur brune auréolée de jaune, avant l'enroulement de la feuille et enfin une défoliation (par temps sec).



Photo : FREDON Limousin

Observations du réseau : Des taches de Black Rot ont été signalées sur les marronniers suivis à Pompadour (19) à une intensité moyenne.

La maladie est en stagnation, et les symptômes sont peu importants.

Evaluation du risque – black rot du marronnier

Le champignon prolifère lorsque les conditions météorologiques sont fraîches et pluvieuses au moment de la floraison (contamination primaire).

Une première contamination a eu lieu à Pompadour au printemps malgré des conditions printanières douces. Le développement du champignon n'a pas été généralisé sur tous les sites suivis.

Il n'existe pas de risque actuellement pour les marronniers du Limousin. Cependant, si le mois de mai s'avérait pluvieux, comme c'est le cas pour l'instant, des contaminations secondaires pourraient être observées. Rester vigilant, les marronniers étant déjà affaiblis par la présence de mineuses du marronnier.

Mesures prophylactiques – black rot du marronnier

Eviter d'arroser le feuillage des jeunes sujets. Proscrire l'élagage et l'émondage systématique. Ramasser et brûler ou composter les feuilles mortes.

Arbustes d'ornement, plantes à massif, plantes sous serre

Ravageurs

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Végétal touché : Buis

Nuisibilité : +++



Photo : FREDON Limousin

Chenille de pyrale du buis (à gauche) et dégâts causés (à droite)

Eléments de biologie

Cf. le BSV ZNA n°1 du 14/04/2015, disponible sous <http://www.limousin.synagri.com/synagri/zone-non-agricole>

Observations du réseau : La présence de Pyrale du buis a été nouvellement détectée en Haute-Vienne : de nombreux buis ont été ravagés à Limoges ainsi qu'aux alentours. La pyrale est également toujours présente en Corrèze.

Evaluation du risque – pyrale du buis

Cette problématique est répandue sur le secteur corrézien et a rapidement progressé en Haute-Vienne. A ce jour, il semble que la Creuse ne soit pas touchée par cet organisme mais il est nécessaire de surveiller les buis pour détecter le plus tôt possible sa présence.

En effet, **les attaques de pyrale du buis peuvent conduire à une défoliation totale et à la mort des arbustes.** Ce ravageur est jugé préoccupant du fait de son arrivée récente sur le territoire français et de ses attaques sur des végétaux à feuillage persistant présents sur des sites à haute valeur touristique et paysagère. La pyrale du buis est à surveiller de près pour suivre son expansion.

Mesures prophylactiques – pyrale du buis

Si l'infestation est détectée précocement, les branches et feuillages attaqués peuvent être coupés et détruits. Dans le cas d'une forte infestation, l'arrachage des buis attaqués permet également de limiter la propagation du ravageur.

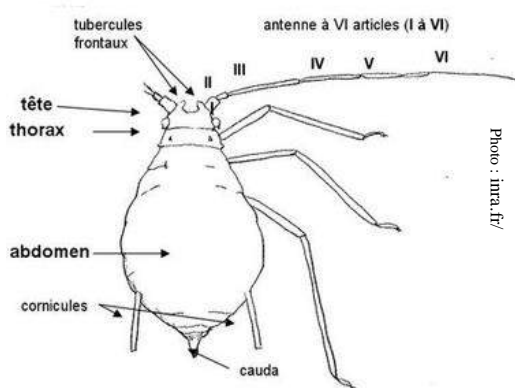
Pucerons

Végétaux touchés : Rosiers, Hibiscus, Gaura, Zinnia

Nuisibilité : +

Eléments de biologie : Près de 900 espèces de pucerons sont présentes en Europe. De couleur souvent verte, les pucerons offrent néanmoins toute une gamme de couleurs.

Ce sont des insectes dont la longueur du corps, comprise entre deux et cinq millimètres, est partagée en trois régions bien différenciées :



Morphologie d'un puceron aptère

La tête possède une paire d'antennes, des yeux composés et le rostre, organe nourricier.

Le thorax porte trois paires de pattes et chez les formes ailées, deux paires d'ailes

L'abdomen, de pigmentation claire à foncée et de forme allongée à ronde, se caractérise par la présence ou non d'une paire de cornicules et d'une cauda.

Les pucerons sont phytophages et possèdent un système buccal de type piqueur-suceur : leurs pièces buccales sont adaptées à percer les parois végétales et pénétrer les tissus pour ingérer la sève dont ils se nourrissent.

Un certain nombre d'espèces de pucerons interagissent avec les fourmis, il s'agit d'une relation mutualiste (interaction entre espèces se révélant être bénéfique pour les deux protagonistes). En effet, les pucerons sécrètent du miellat pour les fourmis qui constitue un complément alimentaire riche en sucre. En échange de cet apport alimentaire, les fourmis procurent aux pucerons une défense agressive contre leurs antagonistes prédateurs et parasitoïdes.

Le miellat favorise également l'installation de fumagine (champignon pathogène) qui réduit la photosynthèse de la plante.

Observations du réseau : De nombreux pucerons ont été observés sur divers végétaux tels que rosiers, gauras et zinnias.

Ces pucerons ont été observés en extérieur et sous serre :

- ✚ Pucerons sur Gaura et Zinnia à Voutezac (19) sous serre ; intensité faible ;
- ✚ Pucerons sur rosiers à La Souterraine (23) en extérieur ; intensité faible ;
- ✚ Pucerons sur rosiers à Pompadour (19) ; intensité faible.

Evaluation du risque – pucerons

Les conditions climatiques de cet hiver puis du mois de mars ont été favorables à l'installation et au développement des populations de pucerons en extérieur comme sous serre.

A ce jour, il n'y a pas de risque majeur pour les végétaux mais il faut rester vigilant et surveiller leur vitesse de développement.

Mesures prophylactiques – pucerons

Proscrire les tailles trop courtes, supprimer les pousses fortement infestées et laisser agir les auxiliaires naturels.

Sous serre, il sera fortement conseillé de faire un lâcher d'auxiliaires (coccinelles, chrysopes, hyménoptères parasites...) afin de limiter la propagation des pucerons sur les autres végétaux.

Maladies

Criblures du laurier (*Pseudomonas syringae* ou *Coryneum bejerinckii*)

Végétal touché : Laurier

Nuisibilité : ++

Eléments de biologie : Les feuillages des lauriers sont très souvent atteints par "les criblures". Celles-ci peuvent avoir plusieurs origines :

- ✚ culturales : s'il s'agit de criblures non parasitaires ;
- ✚ bactériennes : si elles sont dues à *Pseudomonas syringae* ;
- ✚ cryptogamiques : si elles sont dues à des champignons du type *Coryneum bejerinckii*.

Il est très complexe d'identifier l'origine des criblures sans analyse biochimique. Il n'est donc pas possible d'affirmer l'origine précise de cette maladie.

Les jeunes plants et rameaux sont très sensibles aux criblures qui se développent pendant la période estivale. Le plus communément, la maladie des criblures se manifeste par des ponctuations rouges ou brunes d'1 à 2 mm de diamètre. Au fur et à mesure de leur évolution et de la croissance du feuillage le centre nécrosé se détache.

Cette maladie se rencontre surtout dans des terrains argileux humides qui sont propices à l'asphyxie racinaire.

Observations du réseau

Deux cas de maladie des criblures sur laurier ont été observés à Corrèze (19) et à La Souterraine (23) avec une intensité faible en Corrèze et moyenne en Creuse.

Evaluation du risque – criblures du laurier

Si les semaines à venir sont pluvieuses, le développement de la maladie pourrait s'accélérer.

Cependant, cette maladie ne provoque généralement pas la mort des sujets atteints, seul l'aspect esthétique est fortement déprécié.

Effectuez des observations sur vos plants.



Mesures prophylactiques – **criblures du laurier**

Supprimer les feuilles les plus atteintes, limiter l'arrosage des plants et si possible travailler superficiellement le sol pour l'ameublir (dans le cas des sols lourds).

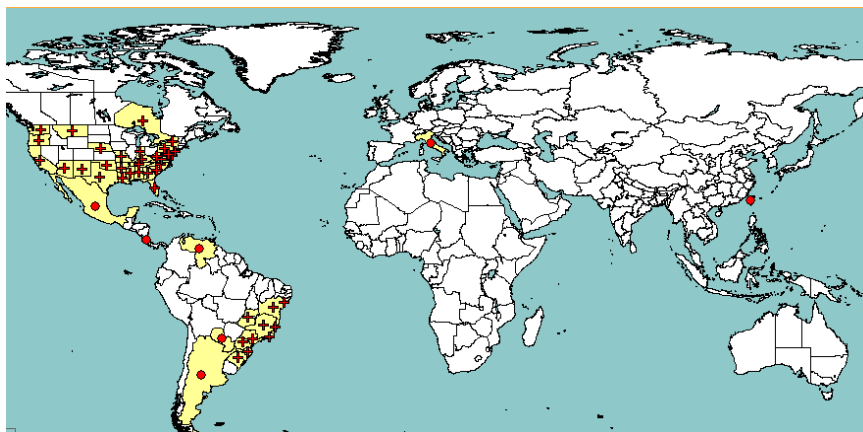
AUTRES RAVAGEURS ET MALADIES : OBSERVATIONS SUR ARBUSTES D'ORNEMENTS, PLANTES A MASSIFS ET PLANTES SOUS SERRES

- ✚ Oïdium sur rosiers à Pompadour (19) avec une intensité faible ;
- ✚ Aleurodes sur euryops à Voutezac (19) sous serre avec une intensité faible ;
- ✚ Cochenilles sur pétunia à Voutezac (19) sous serre avec une intensité moyenne ;
- ✚ Cochenilles sur acalypha à La Souterraine (23) avec une intensité moyenne ;
- ✚ Pourriture grise sur géranium à La Souterraine (23) avec une intensité faible ;
- ✚ Taches foliaires sur sauge à La Souterraine (23) avec une intensité faible ;
- ✚ Cicadelles sur rhododendron à La Souterraine (23) avec une intensité faible ;
- ✚ Cochenilles sur rhododendron à La Souterraine (23) avec une intensité faible.

Focus parasite émergent : *Xylella fastidiosa*

***Xylella fastidiosa* est une bactérie nuisible sur de nombreux végétaux.** Ce pathogène est connu comme agent de la maladie de Pierce qui a fortement touché les vignobles californiens dans les années 1990.

Il est également responsable de la chlorose variégée des citrus au Brésil à la fin des années 1980.



Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur. Par ailleurs, il s'agit d'une maladie fortement épidémique, transmise potentiellement par de nombreux vecteurs.

Xylella fastidiosa est un organisme nuisible réglementé de quarantaine en Europe. Suite au foyer identifié en Italie, une décision de la Commission (2014/87/UE) a été adoptée afin de renforcer la surveillance du pathogène en Europe.

En octobre 2013, deux foyers ont été détectés dans la région de Lecce (Pouilles) et déclarés par les autorités italiennes.

La bactérie compte parmi ses hôtes plus de 200 espèces végétales (50 familles botaniques différentes), dont de nombreuses plantes hôtes ne développent pas de symptômes, mais pouvant jouer potentiellement le rôle de porteur sain.

La contamination des plantes et la dispersion de la maladie se fait principalement via des insectes vecteurs piqueurs-suceurs se nourrissant de la sève brute du xylème. Il s'agit principalement des cicadelles (Cicadellidae), des cercopes (Cercopidae) et dans une moindre mesure des cigales

(Cicadidae). En fait, tout insecte piqueur-suceur se nourrissant de sève brute (xylème) est à considérer comme potentiellement vecteur de cette bactérie.

Différents symptômes peuvent être observés :

- ✚ sur laurier rose, olivier, amandier, chêne, orme, platane sycomore : brûlures foliaires et dans les stades plus avancés, dessèchement des rameaux avec une répartition aléatoire dans le houppier suivie de la mort du sujet dans les cas les plus graves ;
- ✚ sur caféier, oranger : chloroses foliaires. L'infection conduit sur orangers à la production de fruits de petite taille ;
- ✚ sur luzerne : nanisme accompagné d'une coloration bleu-verte des feuilles ;
- ✚ sur pêcher : port tombant et la réduction des entrenœuds ;
- ✚ sur vigne : jaunissement et rougissement des feuilles, défauts de lignification (aoûtement) et persistance des pétioles après la chute des feuilles.

Sur olivier



Brûlures foliaires sur olivier (*Olea europaea*),

Sur chêne



Maladie de Pierce sur vigne (*Vitis vinifera*) -
(Photo : A.H. Purcell University of California)

La découverte de la bactérie en Italie montre que son introduction a été possible en Europe.

Une potentielle circulation de végétaux infectés vers la France est possible.

L'Anses considère que *X. fastidiosa* (avis sur saisine n° 2012-SA-0121 du 22 juillet 2012) "constitue une menace réelle pour de nombreuses filières de production".

Dans ces conditions, il est nécessaire de savoir reconnaître les symptômes provoqués par la bactérie sur les différentes espèces cibles, et de signaler aux Services régionaux en charge de la protection des végétaux ou à l'OVS régional tout symptôme suspect.

Cette vigilance est particulièrement recommandée aux détenteurs de végétaux originaires des Pouilles, région italienne où ont été découverts les deux foyers de *Xylella fastidiosa*.

Plus d'informations sur :

<http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa-une-nouvelle>

A RETENIR

FEUILLUS - CONIFERES	RAVAGEURS Tigre du platane : Toujours présent en Limousin, le tigre du platane est néanmoins en régression sur les sites contaminés. Mineuse du marronnier : La première génération de mineuse a été observée sur les trois départements à l'aide des pièges à phéromones. La douceur du printemps a accéléré le cycle de développement de la mineuse. Leur présence est à surveiller. Puceron du tilleul : Des pucerons du tilleul ont été remarqués sur deux sites de Haute-Vienne. Le seuil de nuisibilité n'est atteint sur aucun des deux sites. Hibernie défeuillante : La présence d'hibernie défeuillante a été observée en Corrèze sur des peuplements de chênes fortement envahis. Les risques pour les arbres sont importants ; à l'inverse ces chenilles ne représentent pas de risque pour l'homme. MALADIES Black Rot du marronnier : Une première contamination a eu lieu à Pompadour malgré des conditions défavorables au champignon à l'origine de la maladie. A ce jour, il n'a pas été observé ailleurs en Limousin.
ARBUSTES D'ORNEMENT, PLANTES A MASSIF, PLANTES SOUS SERRE	RAVAGEURS Pyrale du buis : La présence de pyrale du buis a été détectée en Haute Vienne : de nombreux buis ont été ravagés à Limoges ainsi qu'aux alentours. La pyrale est également toujours présente en Corrèze. Pucerons : De nombreux pucerons ont été observés sur divers végétaux en extérieur comme sous serre. Les intensités d'attaque restent faibles sur chacun des sites contaminés. MALADIES Criblures sur laurier : Deux cas ont été observés par le réseau en Corrèze et Creuse. Cette maladie ne provoque généralement pas la mort des sujets atteints, seule l'esthétique est fortement dépréciée.

PROCHAIN BULLETIN : JUIN 2015

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

